

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 04.01.2023 09:42



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Deschodt Elisabeth

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

Enquête publique Sas Éoliennes Boubers les Hesmond

Message:

*Arrêtez vos mensonges, fausse énergie verte, ruineuse perfusée par le gaz et le charbon
Arrêtez vos cachotteries le projet parc éolien les Magnolias de Boubers les Hesmond est totalement caché du
projet Parc éolien les Orchidées de Saint Denoëux village voisin dirigé par la même société H2R et inversement
le projet éolien les Orchidées est totalement caché du projet éolien des Magnolias de Boubers les Hesmond .
Tout est caché les maires des 2 villages sont des exploitants agricoles propriétaires qui profitent directement et
non à leur village comme ils le prétendent !!! Je suis habitante de Saint Denoëux depuis 3 ans dans une belle
campagne environnante qui sera totalement détruite par ces parcs éoliens situés à moins de 800m des
habitations!!! Pollution pour les passages des oiseaux migrateurs , passage sur la Chaussée Brunehaut voie
romaine pour le passage des matériaux de construction, nuisance sonore visuelle...etc pour la santé des
habitants !!*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 09.01.2023 21:04



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:

Enquête publique

Message:

Saturation d'éoliennes sur les terres des Hauts de France . dégradation des paysages ruraux . Dévastation d'un paysage bucolique sur un plateau étroit et de petites vallées .Modification de la faune et de la flore. Destruction des routes pendant les travaux , routes qui sont déjà dans un état pitoyable dû au passage incessant d'engins agricoles non adaptés à leur gabarit . il est grand temps je pense de réfléchir et d'arrêter le massacre.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 12.01.2023 15:55



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
MERIAUX

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
enquête publique éoliennes boubers les hemond

Message:
*Bonjour,
Les projets éoliens dans le secteur des 7 vallées sont inacceptables car ils défigurent le paysage et portent atteinte aux activités agricoles et touristiques si importantes pour tous ceux qui en vivent.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 12.01.2023 15:59



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
MERIAUX

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Eoliennes Hesmond

Message:
*Bonjour,
Ce projet est inacceptable car il porte atteinte aux paysages de cette région touristique.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 20.01.2023 21:38



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Olivier BEAUGRAND

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
PROJET EOLIENNES MAGNOLIAS BOUBERS LES HESMOND

Message:

Boubers-les-Hesmond, le 20 janvier 2023

objet : enquête publique / Eoliennes Magnolias – Boubers-les-Hesmond

Nous avons parcouru les principales lignes du dossier. Celui-ci est très fourni (voire trop fourni, en particulier sur toutes les méthodologies et généralités) et peut-être que nous n'y avons pas vu les réponses à nos questions.

Concernant le dossier en objet, nos remarques et interrogations sont les suivantes.

1) Volet paysager :

Nous sommes propriétaires d'une habitation sise au nord de la commune, au lieu appelé dans le dossier « hameau de la Tourterelle ».

La simulation photographique montre que les 4 éoliennes seront visibles depuis notre habitation.

Les modèles d'éoliennes retenues sont en effet parmi les plus grandes qui existent sur le territoire alors même que la surface communale de Boubers-les-Hesmond est extrêmement réduite. Leur implantation est fatalement proche des habitations, en particulier de la nôtre.

Ces éoliennes sont donc beaucoup trop grandes et trop proches pour un si petit village (environ 90 habitants),

2) Saturation locale et régionale

Le Pas-de-Calais (à l'intérieur des terres) fait sa « part » en terme de production d'énergie renouvelable. Ne peut-on pas laisser des territoires vierges d'éoliennes ?

Pourquoi en implanter si peu sur le littoral du Nord et du Pas-de Calais ?

3) Niveau sonore.

Il est indiqué dans le dossier qu'en cas d'émergence sonore (mesurée après 6 mois de fonctionnement) supérieure aux normes, des adaptations seront réalisées: bridage, mise à l'arrêt de certaines machines, voire DEPLACEMENT DE MACHINES. Qui va financer cette étude acoustique ? Quelle sera sa durée ? Un démontage et déplacement de machine serait-il réellement effectué si non-conformité ?

Mr et Mme BEAUGRAND - page 1

4) Volet financier

Nous n'avons pas trouvé d'éléments financiers fermes et contractuels.

D'après des tracts distribués dans nos boîtes à lettres, une dotation initiale serait versée à la commune, ainsi qu'à la Communauté de Communes des 7 vallées et au Département.

Ces 2 dotations sont 2 à 3 fois plus élevées que celles versées à la commune alors que nous sommes les premiers impactés. Ceci n'est pas juste.

5) Prix de l'électricité

Les tracts indiquent également un coût moindre du Kwh pour les habitants, sans indiquer de chiffre ni de durée.

Compte-tenu de la gêne occasionnée, une compensation minimale serait, par exemple : électricité gratuite dans une limite de x kWh par an (il ne s'agit pas de favoriser le gaspillage) pour chaque foyer de Boubers les Hesmond

6) Cap des 20 ans

Que se passera-t-il précisément dans 20 ans ?

Les éventuels avantages financiers seront-ils à minima reconduits ou courent-ils le risque d'être supprimés ?

S'il n'y a pas de compagnie pour poursuivre l'exploitation, les éoliennes seront elles démontées et aux frais de qui ?

7) CONCLUSION

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 23.01.2023 20:46



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Patrick FENET

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Pourquoi et comment?

Message:
*Pourquoi et comment revenir sur les lieux d'implantation d'un projet du début du siècle qui fut refusé? En effet le prolongement à l'époque du projet frugeois, soutenu par le Maire de Fruges Jean Jacques Hilmoine, a été refusé pour la vallée proche de la Créquoise, au motif de la protection à assurer des chauves souris qui ont leurs habitats dans ces parages. Ces animaux ont aussi leur implantation dans la citadelle de Montreuil sur mer toute proche de Boubers.
Pour mémoire les chauves souris participent à un équilibre important de la nature: sans chauve souris, tout comme sans abeilles, c'est un élément de la chaîne dont l'Homme fait partie. Quant aux espèces d'oiseaux qui agrémentent les vallées, qui les équilibrent aussi comme éléments de vie, autant me pas donner de permis de tuer à H2AIR.
Je me suis étonné de voir que les études rapportent qu'un écran végétal cacherait les éoliennes; les bureaux d'étude ignoreraient que les feuilles tombent en automne? Peut-être ne sont-ils implantés qu'en environnement urbain où la végétation est malheureusement pauvre?*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 25.01.2023 18:54



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Podevin Romain

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

Eoliennes Boubers-Les-Hesmond

Message:

Bonjour, je vous écris ce message en raison du projet éolien concernant la commune de Boubers-les-Hesmond mais aussi toutes les communes concernées par le projet éolien du magnolias. Je ne suis pas pour ce projet pour de multiples raisons:

- les éoliennes émettent des infrasons ce qui nuit à la sérénité des animaux qui sont très sensibles à ces sons. Dans nos campagnes les principaux animaux touchés sont les vaches laitière : de nombreuses études ont été réalisées et qui ont conclu que ces sons stressent les vaches et donc impactent la production du lait. Ces infrasons sont aussi mauvais pour les humains.

- s'il y a des éoliennes, il y aura de nombreuses collisions avec les chauves-souris et autres oiseaux qui causeront leur mort.

- la beauté de nos campagnes par leurs magnifiques vues composées de prairie et de champs seront gâchés par la présence d'éoliennes ainsi que le bruit qu'elles émettent.

-Enfin, l'effet stroboscopique des ombres des pales en rotation peut avoir des effets sur la santé des humains (Chouard, 2006).

En espérant que le projet soit annulé ainsi que pour les communes voisines

Merci de votre compréhension.

Cordialement,

PODEVIN Romain.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 28.01.2023 17:56



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:

Implantation des éoliennes

Message:

Je suis contre il y en a beaucoup trop dans le pas de calais . Elles détruisent le paysage environnemental , tuent les animaux et fait chuter la valeur de nos maisons qu'on a mis plus de vingt ans à payer , il y a aucun respect. Le gouvernement doit mettre en place au plus vite ITR.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 28.01.2023 20:07



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

HELLE Béatrice

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

avis défavorable à l'implantation des éoliennes

Message:

Je m'oppose à l'implantation des éoliennes des Magnolias à Boubers- lès- Hesmond.

La région est plus que saturée, les problèmes de santé des habitants se multiplient. Réel problème de Santé Publique, les responsables devront s'expliquer devant la population très prochainement. Ils ne peuvent ignorer ni nier les méfaits de cette industrialisation de nos campagnes.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 29.01.2023 11:26



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

JC Cherpion

Adresse de messagerie:

Sujet:

Eoliennes EPS

Message:

Bonjour,

Je suis CONTRE ce projet d'éoliennes qui nuira aussi bien au habitants qu'a la vie animale, les infrasons vont détruire beaucoup de choses, le visuel n'en parlons pas , la production ridicule au moment au l'exécutif relance les centrales nucléaires, et le recyclage de ces machines géantes RIEN RIEN pas de recyclage, ou est l'écologie là dedans, qu'est ce qui pousse le maire à autoriser ça ???

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 30.01.2023 12:19



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

M. Jean-Noël CHASSAGNE

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

Réaction au projet d'implantation d'éoliennes à Boubers-Lès-Hesmond

Message:

A l'attention de Monsieur Vital RENOND.

Bonjour Monsieur RENOND,

M. GLAÇON vous a fait parvenir mon ressenti par écrit concernant cette implantation d'éoliennes à Boubers-Lès-Hesmond. Je ne suis pas libre aux horaires et aux jours des permanences prévues entre le 3 janvier et le 3 février de ce début d'année.

Il n'y a pas, non plus, de possibilité de joindre une pièce à ce format de message. Voici donc, en résumé, les deux points essentiels qui méritent une objection.

Dans la publication

11_62_H2AIR_EOLIENNES_DES_MAGNOLIAS_VOLET_ECOLOGIQUE_partie_A ,

Page 2, il est écrit : « La société H2Air envisage l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Boubers-lès-Hesmond dans les Hauts-de-France (département du Pas-de-Calais).

Dans ce contexte, H2Air a missionné en 2020 le bureau d'études ECOSPHERE pour la réalisation du volet écologique de l'étude d'impact ainsi que pour la délimitation des zones humides au sein de l'emprise du projet.

»
Et dans la publication 9_62_H2AIR_EOLIENNES_DES_MAGNOLIAS_RNT_EIE_partie_A

Il est écrit :

« H2air s'appuie également sur des bureaux d'études techniques partenaires, reconnus pour leurs expertises.

▣ Etude paysagère et assemblage de l'étude d'impact : Enviroscop

▣ Etude écologique, zones humides et incidences Natura 2000 : Ecosphère. »

H2AIR a donc « missionné » des « partenaires » afin de réaliser les études qui nous sont soumises.

Quelle est l'impartialité de ce procédé ? Le promoteur « missionne » des « partenaires » pour effectuer les études sensées déterminer si le projet est sans conséquences sur le milieu naturel de la zone impactée.

Honnêtement, quel est l'espace de liberté laissé à ces deux sociétés ? Pourraient-elles raisonnablement remettre un rapport négatif ?

Pour la deuxième objection, il faut se reporter au livret :

11_62_H2AIR_EOLIENNES_DES_MAGNOLIAS_VOLET_ECOLOGIQUE_partie_A qui décrit les moyens d'écoute utilisés pour le dénombrement des animaux volants impactés dans la zone d'implantation.

Le seul micro perché à 48 m et disposant d'un rayon d'action de 22m suffit-il à couvrir le volume total de la zone impactée ?

Cette étude est-elle complète et garante d'un impact réellement inoffensif pour la faune ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces remarques ainsi qu'à ma lettre.

M. Jean-Noël CHASSAGNE, habitant et conseiller municipal de Boubers-Lès-Hesmond.

[REDACTED]

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À [REDACTED]
Date 31.01.2023 18:29



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Podevin Quentin

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

Eoliennes Boubers-Les-Hesmond

Message:

Bonjour, ce message est destiné au projet concernant le parc éolien du Magnolias sur la commune de Boubers-Les-Hesmond mais aussi sur ces communes voisines. Je suis contre ce projet et c'est pour cela que je souhaiterais que ce projet soit annulé pour plusieurs raisons que je vais citer ci-dessous.

Les principaux inconvénients des éoliennes sont:

- Pollution visuelle et sonore,*
- Danger pour la Faune,*
- Troubles physiologiques,*
- Le matériel de fabrication est polluant,*
- La production est incertaine...*
- Le prix est exorbitant.*

Les villages qui sont classés "Monuments historiques" doivent être interdits de constructions d'éoliennes que ce soit sur la commune ou les communes voisines car elles se voient et s'entendent de très loin.

Surtout que nous avons des fermes avec des vaches laitières et qu'il y a eu des études qui démontrent que les éoliennes sont très mauvaises pour la production de lait.

Voici les raisons pour laquelle je suis contre car nous avons de belles campagnes et il faut les préserver.

En espérant que le projet soit annulé ainsi que pour les communes voisines.

Je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Bien cordialement,

PODEVIN Quentin

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 31.01.2023 20:08



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Elodie PODEVIN

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
NON AUX EOLIENNES

Message:

Bonjour,

Les éoliennes ont des effets néfastes sur la santé des riverains et des animaux. Les éoliennes qui veulent implanter sur le secteur de Boubers les Hesmond , St denoeux, Sempy, Quilen, Humbert sont proches des habitations, des pâturages car ce sont des villages avec des agriculteurs éleveurs (polyculture-élevage). Si certains agriculteurs ne s'opposent pas à ce projet, c'est simplement pour leur propre intérêt étant donné qu'ils percevront les loyers étant propriétaires ou locataires des parcelles concernées de ce projet. Ils ne pensent pas aux effets néfastes qu'il y aura sur leur santé, les produits laitiers que les vaches ou autres animaux produiront. Nous aurons également des répercussions par rapport au bruit des pales, aux infrasons, au paysage, au tourisme

.....
A vol d'oiseau, les éoliennes où ils veulent les implanter sont très proches des habitations et le visuel de ces éoliennes gâchera la beauté de nos campagnes. Nous sommes déjà envahis d'éoliennes dans les hauts de France surtout dans notre secteur et cela suffit car il n'y a aucun avantage économique par rapport au coût. Les effets des infrasons de ces éoliennes peuvent nuire à la santé humaine comme le stress ; irritation ; vertige ; fatigue ; dépression....

C'est pour ces raisons que je suis contre le projet d'éoliennes sur la commune de Boubers les Hesmond ainsi que les communes voisines à celle-ci car cela nuira à la santé humaine. Nous perdrons le visuel de la beauté de nos campagnes, le tourisme, du repos.

Vous remerciant d'avance de l'intention que vous porterez à la demande

Cordialement

Elodie Podevin
[REDACTED]

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 01.02.2023 13:10



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Mr Gauduchon Loïc

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Projets éoliens anarchiques

Message:
*Bonjour. Je trouve scandaleux que l'on vende notre beau territoire rural aux entreprises éoliennes sans foi ni loi qui bombardent de projets anarchiques le territoire. Nuisances sonores et auditives, troubles du sommeil, perte de valeur des biens immobiliers...
J'exige un resserrement de la législation sans quoi un scandale va finir par discréditer inéluctablement l'éolien...
toute activité libérale doit être maîtrisée !!
Merci*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 01.02.2023 13:25



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Gauduchon Margot

Adresse de messagerie:

Sujet:

Non aux projets éoliens proches des habitations !!

Message:

Bonjour

*Il faut urgemment arrêter l'industrialisation anarchique de nos terres agricoles par les projets éoliens. D'autant plus qu'ils sont accolées à nos villages, entraînant des troubles du développement de nos enfants et la raréfaction des espèces animales. Pour un bénéfice écologique catastrophique ! Légiférons pour encadrer ces projets dans des zones inhabitées plutôt que de disséminer des parcs éoliens dans tous nos beaux petits villages entraînant incompréhension et colère des populations rurales qui se sentent sacrifiées.
Merci de votre compréhension*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 01.02.2023 21:59



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
COHEZ Vincent

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Opposition projet éolien SAS éoliennes les Magnolias

Message:
La Coordination Mammalogique est une association qui étudie et protège les mammifères sauvages sur la Nord et Pas de Calais depuis plus de 25 ans. Elle intervient notamment sur les chauves-souris.

La CMNF n'est pas opposée au développement d'énergies renouvelables, elle a travaillé en partenariat sur différents projets éoliens en région. Mais le cas de celui-ci est particulier et nous tenons à exprimer notre position pour l'enquête publique

Nous sommes opposés à ce projet car l'impact sur les populations locales et migratrices de chauves-souris est très important.

Par exemple la zone d'implantation est située à proximité de colonies de reproduction de chauves-souris (église de Lebiez), dans un secteur à fort enjeux et sur des territoires avec des déplacements migratoires de chauves-souris telles que la Noctule commune et la Pipistrelle de Nathusius.

Les inventaires menés semblent lacunaires par absence de découverte de nouvelles colonies de reproduction (Pipistrelle commune et Sérotine commune par exemple).

Le secteur est utilisé par au moins une espèce très rare en région avec 2 colonies de reproduction connues : le Grand Murin (colonies à Montreuil sur mer et à Hesdin).

L'effet cumulé des très nombreuses éoliennes en activité sur ce vaste secteur est en cours et les résultats ne sont pas encore connus mais il est aisé d'imaginer cet effet important car de très nombreuses éoliennes sont activées au nord, nord est et au sud et sud ouest de la zone d'implantation (cette implantation d'éolienne est alignée avec l'axe principal de déplacement des chauves-souris migratrices (Noctules Pipistrelles). Il existe déjà de nombreux parcs éoliens dans ce secteur, pour lesquels il n'y a pas eu ou peu de réels et sérieux suivis post-installation sur la mortalité, et très peu de mesures compensatoires pour les chiroptères malgré la richesse de la zone.

Nous commençons à nous inquiéter sérieusement sur l'impact cumulé de ces parcs.

Nous disposons des données de suivis et des résultats et cartos de nos études si besoin.

Les mesures proposées par le promoteur, ne sont pas satisfaisantes pour la pérennité des populations locales et migratrice (le bridage est évoqué mais nous n'avons aucune garantie sur sa mise en oeuvre, pas de mesures compensatoires prévues, des éoliennes trop proches d'éléments structurants du paysage, et pas vraiment d'étude sur l'effet cumulé des nombreux parcs déjà en activité et des barrières que cela constituent).

Nous sommes donc fermement opposés à ce projet, nous demandons la création de zones de respiration (sans éoliennes dans les secteurs à enjeux) (ce concept de zones de respiration est déjà repris au niveau paysager) et une forme de moratoire sur les projets dans ce secteur avec une analyse fine des impacts et des retours des études de mortalité (études que nous ne parvenons pas à obtenir).

Je suis disposé à avoir une réunion avec vos services et les acteurs éoliens pour exposer les raisons de notre opposition et nos craintes.

Pour la CMNF, le vice-président et responsable du groupe chiroptères Vincent COHEZ

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 12:42



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Association de préfiguration de la Fondation Chartreuse de Neuville

Adresse de messagerie:

Sujet:

Enquête publique projet éolien de Boubers les hesmond

Message:

En qualité de Président de l'association de préfiguration de la Fondation Chartreuse de Neuville, propriétaire à 51% de la copropriété de la Chartreuse Notre-Dame des Prés, située à Neuville-sous-Montreuil, je souhaite émettre au nom de notre association et dans le cadre de l'enquête publique en cours, un avis négatif au projet d'implantation d'éoliennes à Boubers les Hesmond.

*Après analyse du dossier, notre association, à l'unanimité de son bureau, s'oppose au projet pour les mêmes raisons que l'architecte des bâtiments de France : « La Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, Notre-Dame des Prés, Monument Historique inscrit, sera en co visibilité avec le parc éolien depuis les remparts de la ville de Montreuil-sur-Mer. Fondé au XIVème siècle et essentiellement reconstruit au XIXème siècle, cet édifice religieux est le plus grand monastère chartreux de France. Le parc éolien sera en confrontation visuelle directe avec le monastère depuis les remparts. Le projet mettra fin à une perception harmonieuse du site dans son fond écriin boisé identifiant le panorama ». Il est à noter également que la Chartreuse de Neuville, qui était à l'abandon au début des années 2000, fait l'objet depuis la création de notre association en 2008 d'un important projet à la fois de restauration de ses bâtiments et de renaissance territorial e avec une vocation porteuse de sens à rayonnement national. Près de 20 000 personnes y viennent déjà chaque année alors même que le site n'est pas encore restauré. Son chantier de rénovation est actuellement le second chantier monument historique le plus important après Notre-Dame de Paris en termes de périmètre des travaux. Dès la fin de ceux-ci, le projet culturel et sociétal de notre association continuera de s'y déployer et sera complété d'une hôtellerie à visée touristique. A noter par ailleurs que la Chartreuse de Neuville est le seul monument historique labellisé dans les Hauts de France Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture. L'environnement paysager de la Chartreuse de Neuville est essentiel, c'est aujourd'hui encore un site préservé et notre association n'a d'autre but que de préserver cet environnement en s'opposant à ce projet. Espérant que notre avis sera pris en compte par les autorités décisionnaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.
Jean-Paul Delevoye, Président*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 20:59



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Patrick

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
NON aux EOLIENNES

Message:

Les éoliennes sont trop nombreuses dans les Hauts de France, elles apportent nuisances visuelles, sonores, nocives pour la santé.

Les éoliennes font baisser la valeur de nos maisons, elles sacrifient nos petits villages ruraux, où il fait bon vivre.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 21:12



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Francine Balesdent

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Stop aux éoliennes sur Boubers les hesmond

Message:
Stop à l'implantation des éoliennes, notre région arrive à saturation. Pollution visuelle, environnementale, perturbation de la faune et de la flore, non respect des rythmes biologiques de la nature . Nos terres agricoles deviennent des zones industrielles, ce qui devait servir à nourrir la population devient ce qui servira lui faire perdre sa santé avec des troubles neurologiques, biologiques, physiologiques..... Donc STOP à cette implantation abusive d'éoliennes

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 22:24



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Madame Menuge Sandrine

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
stop aux éoliennes

Message:
Bonjour,
Je dis STOP au bruit de fond permanent
Je dis STOP la vie "vire" au cauchemar
Je dis STOP à la pollution lumineuse jour ou nuit (lumière rouge) NON STOP.....
je dis STOP ma maison perd de sa valeur
je dis STOP l'été les nuits sont chaudes, il n'est plus possible de dormir avec le moustiquaire
Je dis STOP quand il arrive 1, 2 ou 3 dans un village ensuite arrive la 4, 5 et pourquoi la 6e et peut-être PLUS

ET LE PLUS BEAU, GARDONS NOS JOLIES PAYSAGES, ECOUTER LES OISEAUX, LE BRUIT DE L EAU ... DANS UN SILENCE AU MILIEU DE LA CAMPAGNE

alors non trop C trop DITES STOP

d'avance MERCI d'écouter mon VENT DE COLERE

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 22:57



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Loïc VAMBRE

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Opposition au projet d'éoliennes à Boubers-les-Hesmond

Message:
J'ai pris connaissance des documents relatifs à la demande d'exploitation d'éoliennes sur la commune de Boubers-les-Hesmond, et m'oppose pleinement à ce projet pour les réflexions et raisons évoquées ci-après.

Que souhaitons-nous pour l'avenir ? Voulons-nous vivre dans des paysages défigurés par des géants de métal ? La vallée de la Créquoise fait encore partie de ces jolies régions préservées et épargnées par l'industrie et l'artificialisation galopante de nos campagnes. Oui mais pour combien de temps ?

Dans nos villes et villages, se trouvent de véritables atouts, églises, châteaux, pigeonniers, fermettes, moulins à eau ou à vent (les vrais !), éléments du patrimoine architectural dont certains sont protégés aux Monuments Historiques, mais aussi des bois, haies, pâtures, rivières, éléments du patrimoine naturel, dont l'ensemble participe à créer le charme, l'identité et l'authenticité de nos communes. Tout cela les rend attractives, en faisant venir de nouveaux habitants, permet le tourisme et génère une économie. L'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis défavorable à ce projet, au vu des impacts qu'il aura sur des localités situées à plusieurs kilomètres, puisque ces éoliennes seront visibles depuis les remparts de Montreuil-sur-Mer ! Je me range bien sûr à son avis, et j'ajoute que ce projet créera une dépréciation de l'immobilier du secteur.

Avez-vous déjà traversé les plateaux pour « admirer » le parc éolien de Fruges, présenté comme une « référence » ? Qui veut vivre dans un territoire « de référence » comme celui-là ? Qui peut honnêtement dire que cela n'a aucun impact ? Le cadre de vie est impacté de manière indéniable, de jour comme de nuit, respectivement avec des éclats blancs lumineux ou des clignotement rouges, qui nous obligent à supporter cette pollution visuelle et ne nous permettent plus de bénéficier d'une nuit noire, uniquement éclairée par la lune ou les étoiles.

Notre attention est donc inévitablement portée sur ces énormes éoliennes, toujours plus hautes (180 mètres !!) qui n'ont de positif que le gain qu'elles rapportent à des sociétés privées avides de profits. Personne n'est dupe, ces sociétés « pseudo-écologiques » n'existent que pour créer de l'argent, et non pas pour lutter contre le réchauffement climatique, ou participer à la transition énergétique. D'ailleurs, qu'y a-t-il d'écologique à enfouir du béton dans un sol ?

Pourquoi toujours plus d'éoliennes ? En toute logique pour produire plus d'énergie « verte », renouvelable. Mais ne faudrait-il pas commencer par encourager les personnes à consommer moins d'énergie ? Sur le plan environnemental, savez-vous que la dépression causée par les pales des éoliennes engendre la mort d'oiseaux (migrateurs notamment) et de chauves-souris ? Savez-vous que plusieurs animaux, ainsi que des humains ne supportent pas les ondes, ni les sifflements qui auraient des effets négatifs sur leur santé ?

Quid de l'obligation de démantèlement par le propriétaire quand celles-ci ne fonctionneront plus ou seront obsolètes ? L'argent des contribuables devra-t-il encore financer cela, ou bien devons-nous supporter la vue de ces faux moulins à vent en non-état de marche ?

Quel sera le retour positif pour la collectivité ? Devons-nous sacrifier nos territoires pour permettre de produire plus d'énergie ? Devons-nous accepter une dégradation de nos paysages et donc de notre cadre de vie ? Bref, est-ce que le jeu en vaut la chandelle ?

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 02.02.2023 22:57



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Valérie Delsaux

Adresse de messagerie:

Sujet:

enquête publique projet éolien Boubers-les-Hesmond

Message:

Je ne peux que comprendre les raisons qui font que l'argument paysager ne peut constituer à lui seul un refus aux projets éoliens car, dans ces conditions, tous les projets ou presque seraient retoqués. En effet, rien ne peut justifier que le milieu rural subisse l'industrialisation par l'implantation d'éoliennes, le paysage est sacrifié, c'est la mort annoncée de la campagne française.

En qualité de touriste, je recherche des paysages paisibles vierges de ces monstres d'acier qui bougent, clignotent et font du bruit. Avant une réservation en gîte, je m'assure que le secteur géographique convoité est préservé de l'implantation d'éoliennes rédhibitoire à mon séjour. Je refuse d'être parasitée par la présence anxigène de ces usines à vent, j'ai besoin du calme visuel et auditif pour me ressourcer et suis loin d'être la seule dans ce cas. Les ondulations montreuilloises se prêtent à cet apaisement. Il est inconcevable que Boubers-les-Hesmond qui constitue encore une zone de respiration commence à s'asphyxier. La beauté des paysages est propice au tourisme. Il est impératif de laisser des bulles d'air pour ne pas le voir s'effondrer. Des amis venus d'autres régions qui visitent avec plaisir les Hauts-de-France commencent à exprimer aujourd'hui un sentiment d'oppression face à la présence massive d'éoliennes et s'interroger sur leur séjours futurs si l'implantation d'éoliennes se poursuit. A noter que les Hauts-de-France et le Grand-Est supportent à eux seuls la moitié du parc éolien français, ça suffit ! Que veut dire cet acharnement sur la région ?

De même, un projet éolien devrait trouver une adhésion sous prétexte que le niveau sonore autorisé par la loi est respecté indiquant aux habitants qu'ils n'entendront pas plus qu'une conversation à voix basse mais ceux qui font le choix de vivre à la campagne le font pour le calme complet ou le chant des oiseaux, le bruit des feuilles dans les arbres ou encore de l'eau et non pour entendre un son répétitif et abrutissant.

Que dire de la biodiversité qui est menacée ? Les aménagements proposés pour tenter de la "préserver" sont artificiels et lui impose de s'adapter à un milieu hostile. Un projet éolien est contre nature. La demande d'autorisation environnementale elle-même en atteste lorsqu'elle est amenée à cocher la case : "Une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation mentionnées à l'article L. 512-1 du code de l'environnement qui dit ceci : Sont soumises à autorisation les installations qui présentent de graves dangers ou inconvénients pour les intérêts mentionnés à l'article L.511-1 soit des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour l'utilisation économe des sols naturels, agricoles ou forestiers, soit pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique"

Pour toutes ces raisons, si le pays autorise légalement un projet éolien de voir le jour, il ne devrait pas le soutenir d'un point de vue moral. Merci de ne pas sacrifier la population rurale au bénéfice d'une politique énergétique inadaptée à la France et qui fait la part belle aux sociétés éoliennes au détriment des ruraux qui subiront les contraintes de l'éolien.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 03.02.2023 14:18



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

J Pinte

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

Remarques sur le projet, en complément de ce que j'ai écrit sur le registre du Commissaire enquêteur

Message:

Tout nouveau projet de ce type avec des puissances unitaires de 5MW ne pourrait se justifier, au sens de l'intérêt général énergétique, que s'il lui était adossé un système de stockage sur batterie pour restituer aux heures de pointe l'énergie excédentaire produite aux heures creuses. Ceci pallierait le caractère intermittent et non pilotable de ce type d'équipement. L'investissement supplémentaire pourrait être absorbé économiquement grâce au tarif d'obligation d'achat de 82€/MWh ou tarif bonifié.

Le sous-dossier économique du projet (Résumé non technique page 16) est sous-documenté, notamment sur la partie recette, à commencer par le productible annoncé de 48 GWh, qui paraît largement surestimé sur la base d'un facteur de charge de 30,5% bien optimiste par rapport aux données existantes dans les Hauts de France (plutôt 24 à 25 % maximum) A titre d'exemple il convient de se référer au fonctionnement de l'éolien (Données RTE au pas de 15 minutes) durant les mois de décembre 2022 et janvier 2023 pour s'apercevoir que durant les deux épisodes de froid la puissance fournie sur les Hauts de France n'a pas excédé 1000MW / 5000MW installés !!!

De plus rien n'est mentionné sur le tarif d'obligation d'achat qui serait consenti (82 €/MWh ou autre) , ce qui permettrait d'estimer une recette de ce type de projet!

Deuxième point : l'impact paysager

La zone d'implantation est située sur le haut bassin des affluents de la Canche et domine un magnifique paysage , encore vierge, de collines et vallons jusqu'au Montreuillois . De plus deux autres projets voisins St-Denoëux et Sempy pourraient dans la foulée complètement obstruer ces magnifiques paysages qui permettent des activités de randonnées et de chasse dans des rares zones restées sauvages à préserver. Je propose que cette zone demeure une zone d'exclusion de tout nouvel équipement éolien.

J Pinte, habitant

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 03.02.2023 21:16



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Sylvie Caron

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Enquête publique

Message:

C'est malheureusement à coups de gros budgets médiatiques que le secteur éolien essaye de se draper des vertus de l'énergie verte. Il suffit de se plonger un peu dans les revues à large crédit scientifique pour mesurer qu'il n'en est rien.

Rendement très faible, artificialisation et destruction du potentiel de terres arables, discours utopiste sur la faisabilité et le coût du recyclage lors d'un hypothétique démontage, destruction de la faune et la flore, incidences graves sur la santé physique et neurologique... Je ne reviendrai pas sur l'aspect visuel qui détruit les paysages et le cadre de vie. Sinon, pourquoi certains recourraient-ils que le refus d'implantation est motivé par la dénaturation du paysage....? Dois-je en déduire que les Hauts de France, qui concentrent avec le Grand Est, plus de la moitié du parc éolien français, sont des zones déjà si sinistrées pour de multiples raisons (en dehors de quelques enclaves territoriales politiquement intouchables...) qu'autant se lâcher et bombarder tous les reliefs d'autant d'éoliennes que faire se peut.

Vous n'ignorez pas que notre région a longtemps combattu ce cliché humoristiquement repris dans le film de Dany Boon. De nos jours, tous les acteurs politiques, économiques et sociaux ont eu à cœur de valoriser avec succès les Hauts de France et une réelle économie du tourisme s'y est développée. Nous sommes nombreux à en vivre et à entendre les critiques des clients qui recherchent des zones sans éoliennes. Alors de grâce, évitez de nous achever en poursuivant une politique d'implantation anarchique qui, pour le bénéfice à court-terme de quelques-uns, sacrifie notre avenir et dévalorise drastiquement la valeur de notre habitation.

Ainsi que le préconise le projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables, nous sommes prêts en tant que citoyens à réfléchir et à nous investir pour optimiser notre consommation et proposer des solutions alternatives mais que cesse cette prise en otage de la population par des lobbyings prêts à tout pour l'argent et non pour l'énergie.

*Citoyennement
Sylvie Caron*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 03.02.2023 22:06



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Emblanc René

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
enquête publique

Message:

Avec mon épouse, nous aimons les séjours à la campagne lorsqu'elle est dépourvue de toute pollution visuelle et auditive. Nous n'allons pas à la campagne pour subir la ville. Nos paysages ruraux ressemblent malheureusement de plus en plus à des zones industrielles par une implantation massive d'éoliennes. La France fait actuellement le choix de sacrifier la ruralité au mépris de ceux qui y vivent et ceux qui veulent aller s'y ressourcer. Nous renonçons désormais à séjourner dans un secteur saccager par l'éolien en qualité de touristes. Nous sommes vigilants lors de nos réservations de ne pas en être impactés, mais ceux qui y habitent le subissent dans la plus grande indifférence. Si le projet de Boubers lès Hesmond voit le jour, c'est ce à quoi la société éolienne va participer. Elle condamne ce beau village. Nous ne cautionnons pas ce saccage par l'industrialisation. Nous comptons sur votre conscience pour cesser cette agression. Ce n'est pas moral, c'est intolérable.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 04.02.2023 00:02



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Pierre DELAPORTE

Adresse de messagerie:
[REDACTED]

Sujet:
Projet éolien

Message:

*Nous sommes confrontés à ce sujet de l'énergie qui est et va devenir l'un des plus préoccupants et importants des mois et années à venir !
L'avenir : est-ce le nucléaire ? Que dire du réacteur nucléaire EPR de Flamanville qui doit démarrer depuis des mois et toujours pas et à quel prix ? Nous en sommes à ce jour à un surcoût annoncé de plus de 500 millions d'Euros !
Que dire de ces "vieilles" centrales toujours à l'arrêt avec des problèmes de maintenance récurrents et dont nous avons de plus en plus de mal à entretenir ?
Est-ce que nous sommes informés de tous les problèmes liés au nucléaire ? Je doute sûrement pas
Est-ce qu'il faut construire des centrales nucléaires dans tous les coins de France ?
Certes, l'éolien n'est peut-être pas l'idéal dans sa mise en oeuvre et surtout visuellement parlant mais quelles sont les solutions qui s'offrent à nous pour l'avenir ?
A part dire, chez les autres et il n'y a qu'à continuer à acheter de l'énergie dans les pays voisins d'Europe ! La conjoncture mondiale évoluant, il est probable que ça sera de plus en plus compliqué si nous ne devenons pas plus autonome et indépendant dans les années à venir
Aurons-nous toujours les moyens financiers d'acheter de l'énergie à des prix ?
Nous, les usagés, aurons-nous toujours les moyens de pouvoir utiliser sans restriction et surtout de se payer de l'énergie pour notre confort ? Probablement que cela deviendra compliqué pour une partie de la population
Certes, il y a des sujets qui restent avec des incertitudes, des réponses approximatives et peut-être pas encore assez de recul mais il semble que l'éolien reste sûrement une énergie parmi les plus "vertes" et dans la catégorie des énergies renouvelables à ce jour qui garantie une assurance vie pour les enfants, petits enfants et tout simplement pour les générations futures avec de l'air qui restera pur pour la santé de tous quand on voit tous les jours des nouveaux cancers qui emportent nos voisins, amis, citoyens ...*

*En revanche, j'ai une objection et une remarque concernant le positionnement de l'une de ces 4 éoliennes
En effet, l'éolienne E1 est beaucoup trop imposante visuellement et trop "proche" depuis la route d'Embry D149 par conséquent, je souhaite la suppression de celle-ci
Pour moi, l'aspect économique est plutôt secondaire mais il est évident et certain que les retombés financières aideront le village à perdurer avec quelques projets qui pourraient devenir possibles et par conséquent des retombées également pour les habitants du village*

Pour toutes ces raisons, je serai plutôt favorable à un projet comme celui-ci.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <[REDACTED]>
Date 03.01.2023 09:43



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

[REDACTED]

Adresse de messagerie:

[REDACTED]

Sujet:

TEST

Message:

TEST EP

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Objet Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"
De <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À <vrenond@efactos.com>
Date 03.01.2023 22:10



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS EOLIENNES DES MAGNOLIAS - BOUBERS-LES-HESMOND

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Vital RENOND

Adresse de messagerie:
vrenond@efactos.com

Sujet:
TEST DE FONCTIONNEMENT

Message:
TEST DU BOUTON

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.